



**Pour un nouveau pacte social.
Réaliser la nécessaire transformation
agroécologique en
NOUVELLE-AQUITAINE**

Mars 2021

ABSTRACT

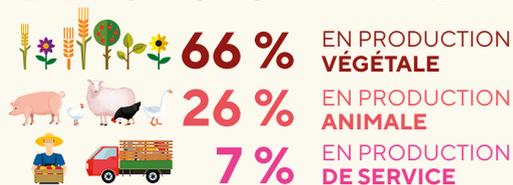
CESER
RÉGION
NOUVELLE-
AQUITAINE

LES AGRICULTURES EN NOUVELLE-AQUITAINE

LE TERRITOIRE ET SES FILIÈRES - UN ÉTAT DES LIEUX CONTRASTÉ

De l'élevage à la mer en passant par les céréales, la Nouvelle-Aquitaine est souvent qualifiée de première région agricole de France. L'importance en termes de création de valeur ajoutée et d'emploi permet de comprendre pourquoi l'agriculture est un secteur hautement stratégique. D'autres indicateurs nuancent cependant cette performance.

UNE PRODUCTION AGRICOLE DE
11 003 M€



UNE PLACE DE LEADER À L'EXPORT DE L'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

6,2 Mds€ D'EXCÉDENT COMMERCIAL EN 2019
DONT **70%** POUR LES EAUX-DE-VIE ET VINS D'APPELLATION

Mais des interrogations au regard des enjeux environnementaux et de relocalisation de l'alimentation.

70 700 EXPLOITATIONS EN 2016

83 271 EN 2010

Mais : - 15% en 6 ans, ce sont chaque jour entre 5 et 6 exploitations agricoles qui disparaissent en Nouvelle-Aquitaine. Un risque qu'1/4 des exploitations qui seront transmises dans les 5 prochaines années ne trouve pas de repreneur.

84% DE L'ESPACE RÉGIONAL DÉDIÉ À L'AGRICULTURE ET À LA FORÊT

120 000 EMPLOIS (UNITÉ DE TRAVAIL ANNUEL)

4,5% DE L'EMPLOI TOTAL
(LE DOUBLE DE LA MOYENNE NATIONALE)

PREMIER RANG DES RÉGIONS FRANÇAISES EN TERMES DE NOMBRE D'EMPLOIS AGRICOLES, DE MASSE SALARIALE, DE SALARIAT EXTÉRIEUR (PERMANENT ET SAISONNIER).

Mais : il apparaît que le nombre d'emplois agricoles chute continuellement depuis plusieurs décennies. 1 personne sur 5 parmi les ménages agricoles vit sous le seuil de pauvreté. Des inégalités de revenu systématiques entre femmes et hommes.

UNE TERRE D'ÉLEVAGES : BOVIN, OVIN, CAPRIN, FILIÈRE GRAS, FILIÈRE LAIT...

54% DES EXPLOITATIONS FRANÇAISES SONT EN NOUVELLE-AQUITAINE

DES FILIÈRES LEADERS DANS LE SECTEUR DES FRUITS ET LÉGUMES (MAÏS DOUX, CAROTTES, HARICOTS VERTS, PRUNES D'ENTE, KIWIS, FRAISES, NOISETTES, MELONS, NOIX, ASPERGES...)

1^{ère} **20%** DES CULTURES EN FRANCE
RÉGION PRODUCTRICE DE VINS D'APPELLATION ET D'EAUX-DE-VIE

1^{ère} RÉGION EN NOMBRE DE SIGNES OFFICIELS DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE (SIQO) :

293 SIGNES OFFICIELS DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE

Mais : malgré une grande diversité des productions, les territoires sont de plus en plus spécialisés. L'ultra spécialisation des territoires néo-aquitains n'apparaît pas comme un élément pour tendre vers la résilience des territoires. L'agriculture régionale ne nourrit pas assez ses territoires (autonomie alimentaire de 1,33% à 3,49% dans les aires urbaines de Nouvelle-Aquitaine).

10 000 ÉTABLISSEMENTS AGROALIMENTAIRES

59 000 SALARIÉS

29 MILLIARDS D'€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES
PREMIER SECTEUR INDUSTRIEL DE LA RÉGION

LE SECTEUR :

DE LA TRANSFORMATION DE VIANDES
7 464 SALARIÉS

DES BOISSONS
5 187 SALARIÉS

DE PRODUITS LAITIERS
3 284 SALARIÉS

DE FRUITS ET LÉGUMES
3 074 SALARIÉS

DES IAA BOULANGERIES ET PÂTES
2 245 SALARIÉS

ET DE LA TRANSFORMATION DE POISSONS
2 064 SALARIÉS

CONSTITUENT LES SECTEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS

PAR AILLEURS, LES TPE ET PME SONT TRÈS LARGEMENT MAJORITAIRES :

92% DES ENTREPRISES AYANT MOINS DE **20** SALARIÉS

LA NOUVELLE-AQUITAINE EST LA PRINCIPALE BÉNÉFICIAIRE DES AIDES EN FRANCE :

1,2 MILLIARD D'€ EN 2019

SOIT **15%** DU MONTANT TOTAL VERSÉ EN FRANCE

EN L'ABSENCE DE SUBVENTIONS,

32% DES EXPLOITATIONS AURAIENT UN EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) NÉGATIF

35% EN EXCLUANT LA VITICULTURE

CELA CONCERNE **59%** DES EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES EN ÉLEVAGE OVIN

ET **45%** DES ÉLEVEURS DE BOVINS VIANDE

LA PAC : UNE RÉFORME QUI NE SATISFAIT PERSONNE

Depuis les années 60, la Politique Agricole Commune régit des financements communautaires très importants et impulse les orientations majeures du secteur agricole. En cours de révision, cette politique ne satisfait aujourd'hui personne. Une refonte globale est nécessaire qui pourrait s'appuyer sur 4 axes :

- Rémunérer les bénéfices environnementaux à la hauteur de leurs bénéfices pour la société
- En contrepartie : taxer les nuisances (principe pollueur-payeur) avec réaffectation totale au secteur agricole
- Favoriser la diversification des cultures et l'extensification de l'élevage, bénéfiques pour l'environnement et pour la résilience des exploitations
- Soutenir l'emploi agricole en privilégiant les aides à l'UTH (unité de main-d'œuvre) plutôt que les aides à l'hectare.

LES ENJEUX D'UNE NÉCESSAIRE TRANSFORMATION AGROÉCOLOGIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Un consensus semble aujourd'hui établi, même si les moyens utilisés et le temps d'action font encore débat : l'agriculture doit s'engager dans un changement de modèle. Les enjeux présentés ci-après visent à démontrer qu'il est impératif de construire un nouveau système allant de la transformation des modes de productions agricoles à notre consommation alimentaire.

Le CESER propose pour cela une vision globale, un nouveau Pacte Social : mieux nourrir la population, mieux rémunérer les agriculteurs, en préservant les milieux et la santé !

DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

L'environnement et la durabilité des activités agricoles sont intimement liés. Pourtant, l'impact sur la biodiversité des pratiques agricoles les rend non viables sur le long terme. Les enjeux sont multiples : simplification des paysages (grandes monocultures), émissions de gaz à effet de serre (impacts directs et liés aux transports), « déforestation importée » liée au commerce international de produits forestiers ou agricoles (soja et huile de palme notamment). Les agricultures, notamment celles de Nouvelle-Aquitaine, contractent une « dette environnementale » pour la génération suivante.

Indicateurs :

- Au-delà d'une surface de 4 hectares, les relations trophiques inter espèces sont perturbées
- Nouvelle-Aquitaine, 2^{ème} région utilisatrice de pesticides
- L'agriculture, la forêt et la pêche = 27 % des émissions de gaz à effet de serre
- Les produits agroalimentaires représentent en valeur 9,5 % du transport international (plus particulièrement maritime).

DES ENJEUX LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À LA GESTION DE L'EAU

S'il est prioritaire d'atténuer l'impact des activités agricoles sur le changement climatique, il faut dans le même temps penser à l'adaptation du modèle agricole. Le réchauffement climatique est une menace directe qui pèse sur les agricultures de Nouvelle-Aquitaine : augmentation du nombre de jours de forte chaleur avec des sécheresses agricoles plus sévères, baisse des rendements en productions végétales comme animales...

La ressource en eau est de plus en plus limitée et les conflits d'usage ne vont que s'amplifier (le modèle basé sur l'addition des usages individuels n'est pas viable à l'avenir).

L'eau doit absolument être considérée comme un « bien commun à l'humanité » avant d'être vue comme un bien économique ou une ressource au service de différents usages. Un modèle de gestion de l'eau par Projet Territorial de Gestion de l'Eau doit être la référence dans l'établissement d'une priorisation territoriale des usages de l'eau.

Indicateurs :

- Une hausse des températures de 1,5°C d'ici 2050, soit deux fois plus rapide qu'au siècle dernier
- Des dates de floraison et de récoltes avancées d'une à deux semaines selon les espèces d'ici 2050
- L'agriculture est la première cause de consommation d'eau douce en Nouvelle-Aquitaine (46 %)
- À l'horizon 2046-2065, aucune simulation ne permet de rétablir un équilibre besoin/ressource de l'usage de l'eau proche de la situation actuelle.

DES ENJEUX DE SANTÉ PUBLIQUE ET D'EXTERNALITÉS FINANCIÈRES NÉGATIVES

Maladies liées à une mauvaise alimentation et à la consommation d'aliments ultra transformés, maladies professionnelles des agriculteurs, résistance aux antibiotiques, pollutions de l'air et de l'eau... sont les symptômes d'un système qui dysfonctionne. La préservation de la santé de ceux qui produisent l'alimentation et de ceux qui la consomment est un enjeu majeur.

La région Nouvelle-Aquitaine est particulièrement concernée par la thématique des pesticides puisqu'elle est l'une de celles où la pression phytosanitaire est la plus élevée. Le coût de la pollution de l'eau liée aux activités agricoles est relativement bien renseigné : une réduction à la source des pollutions agricoles serait bien moins onéreuse qu'un traitement des eaux avant distribution.

Indicateurs :

- L'usage des produits phytosanitaires est responsable de 2 % des maladies professionnelles des agriculteurs
- De 2007 à 2015, 573 captages d'eau potable interdits à cause des nitrates et/ou pesticides
- Une contamination de l'air
- Le nombre de maladies liées à une mauvaise alimentation sera à terme plus important que les maladies liées au tabac ou à l'alcool
- Dépenses supplémentaires annuelles de 640 et 1140 millions d'euros, soit de 6,6 à 11,8 % de la facture d'eau des ménages français (environ 9,7 milliards d'euros) liées aux pollutions agricoles.

DES ENJEUX D'OCCUPATION DU TERRITOIRE

L'agriculture est la première occupation du sol (moitié de la surface régionale) devant la forêt en Nouvelle-Aquitaine, mais c'est aussi dans cette région que la perte de surface agricole a été la plus importante. L'artificialisation des sols en Nouvelle-Aquitaine s'est principalement réalisée, entre 2006 et 2012, au détriment des espaces agricoles et, dans une moindre mesure, des forêts et milieux naturels. Depuis 1970, les terres labourables ont conforté leur place dans la surface agricole utilisée régionale. Malgré une grande diversité de productions, cette tendance à la spécialisation des territoires néo-aquitains n'apparaît aujourd'hui pas comme un élément à même de tendre vers la résilience territoriale et alimentaire souhaitée.

Indicateurs :

- 150 000 ha de SAU perdus depuis 2000 en Nouvelle-Aquitaine
- 5 à 6 exploitations agricoles disparaissent chaque jour
- Moins nombreuses, elles s'agrandissent : SAU moyenne passée de 28 ha en 1988 à 56 ha en 2016
- ¼ des exploitations de la région sont en « grandes cultures ».

DES ENJEUX ÉCONOMIQUES

Le poids de l'agriculture en termes de création de valeur ajoutée et d'emploi en fait un secteur hautement stratégique. Or, on observe une lente, mais continue baisse de la valeur agricole sur le temps long. Les prix suivent la même baisse alors que la production en volume, elle, ne cesse de progresser.

Il existe de fortes disparités des résultats moyens entre les différentes productions. Au sein d'une même production, il peut y avoir des écarts du simple au triple.

L'agriculture de Nouvelle-Aquitaine est sujette à une triple dépendance : les aides financières (PAC notamment), les GMS (contractualisation et mise sur le marché des productions), le marché mondialisé (qui offre des débouchés, mais pousse à la compétitivité-coût). Cette situation n'offre pas un revenu décent.

L'augmentation du revenu des agriculteurs est un enjeu prioritaire, qui ne passe pas uniquement par une augmentation de la productivité et compétitivité, mais aussi par la diversification des revenus (valorisation rémunérée de services rendus à l'environnement, mise en place de la sécurité alimentaire, production d'énergie verte...).

Indicateurs :

- La contribution de l'agriculture à l'emploi du territoire de Nouvelle-Aquitaine est passée de 11 % en 1990 à 4,5 % en 2019
- Les 250 coopératives de la région génèrent 14,7 Mds€ de chiffre d'affaires et soutiennent 105 172 emplois (équivalent temps plein) locaux
- Sans subventions, 32 % des exploitations auraient un Excédent Brut d'Exploitation négatif ; 59 % pour les exploitations spécialisées en élevage ovin et 45 % pour les éleveurs de bovins viande
- Le poids de la grande distribution dans la consommation alimentaire est écrasant. Alors que le secteur engrangeait 10 % des dépenses alimentaires en 1960, il en absorbe 60 % aujourd'hui.

DES ENJEUX SOCIAUX

Niveau des retraites agricoles, disparités des résultats entre les différentes productions et au sein d'une même production, risque de suicide plus élevé chez les agriculteurs que la moyenne, difficulté de renouvellement des générations... sont autant d'indicateurs qui illustrent le malaise d'une partie de la population agricole. L'amélioration des conditions de vie et de travail des agriculteurs et des salariés du monde agricole doit être une priorité.

Indicateurs :

- ¼ des exploitations risquent de ne pas trouver de repreneur
- En moyenne 953 €/mois de retraite pour les agriculteurs, 852 € pour les agricultrices
- Un risque de suicide 12,6 % plus élevé chez les agriculteurs, 18,4 % chez les salariés agricoles.

DES ENJEUX SOCIÉTAUX

La société dans son ensemble souhaite aujourd'hui participer aux débats sur les questions agricoles et elle s'y invite de manière plus ou moins intrusive aux yeux du secteur. Il s'agit là d'un enjeu nouveau et majeur pour les professionnels agricoles, mais aussi pour les citoyens. Au-delà de la question environnementale, celles du bien-être animal, de la qualité de l'alimentation ou encore du lien entre producteurs et consommateurs (et donc l'acte de consommer) sont des thématiques sur lesquelles les citoyens comptent peser. Un double défi est lancé : le temps du changement de pratique agricole peut être plus long que celui de l'attente sociétale, et l'acte de consommation du citoyen peut être en contradiction avec le discours.

DES ENJEUX DE TRANSFORMATION DU SYSTÈME

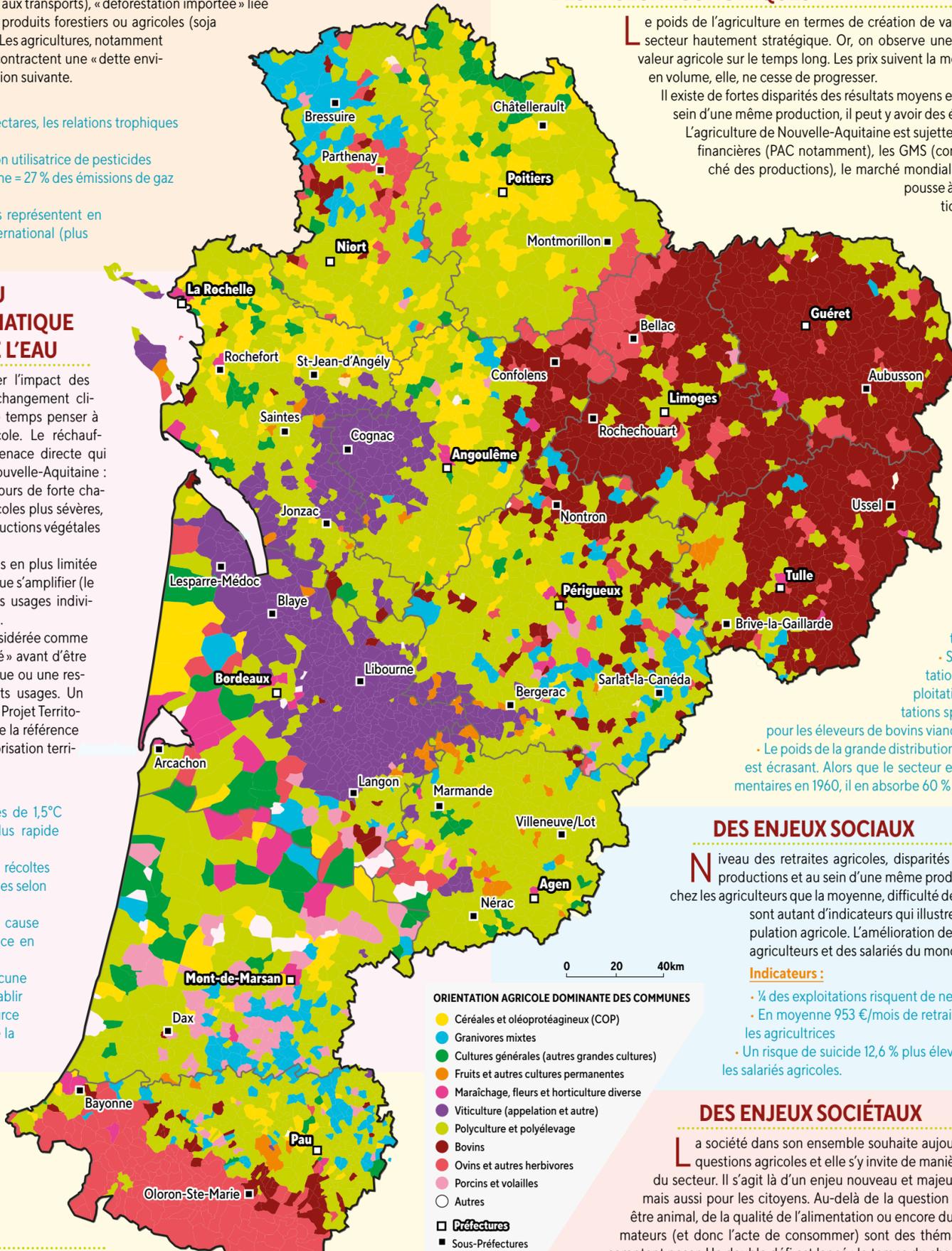
Libéralisation du marché agricole, domination de grandes firmes en amont et en aval de la production agricole, chimisation de la production et recherche de la rentabilité par la baisse des coûts de production et l'augmentation des volumes, sont à la base du système dans lequel a évolué l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine depuis plusieurs décennies.

Il faut sortir de l'agriculture industrielle, développer une nourriture saine, durable et résiliente, repenser la composition des prix en modifiant le partage de la valeur tout au long de la chaîne.

Il est essentiel de relocaliser la production agricole et de réinterroger le modèle valorisant l'export et l'internationalisation des échanges.

Indicateurs :

- Près d'un milliard de personnes ne mangent pas à leur faim (deux milliards souffrent de carences nutritionnelles) et les crises alimentaires se multiplient dans le monde
- Les inégalités de productivité et de niveau de vie entre agriculteurs du monde ont explosé
- La production agricole ne représente qu'un tiers des revenus des agriculteurs de Nouvelle-Aquitaine.



ORIENTATION AGRICOLE DOMINANTE DES COMMUNES

- Céréales et oléoprotéagineux (COP)
- Granivores mixtes
- Cultures générales (autres grandes cultures)
- Fruits et autres cultures permanentes
- Maraîchage, fleurs et horticulture diverse
- Viticulture (appellation et autre)
- Polyculture et polyélevage
- Bovins
- Ovins et autres herbivores
- Porcins et volailles
- Autres
- Préfectures
- Sous-Préfectures

UN « PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL 2050 » EN NOUVELLE-AQUITAINE

La crise sanitaire a remis au grand jour l'une des inégalités les plus invisibles : l'accès égalitaire à une alimentation de qualité. Car l'alimentation n'est pas une marchandise comme les autres et le Droit à l'alimentation entendu comme « bien commun » doit être le préalable à toute réflexion pour un changement de modèle agricole et alimentaire. La transition souhaitée du modèle agricole et alimentaire doit passer par :

- ✦ De réelles innovations d'accès à l'alimentation ; un dispositif basé sur notre système de protection sociale, à savoir une « sécurité sociale de l'alimentation » peut être expérimentée.
- ✦ Une évolution de notre régime alimentaire qui selon sa composition a des conséquences en termes de surface utilisée pour l'alimentation, d'émissions de gaz à effet de serre... et en termes de santé.
- ✦ Une prise en compte des coûts environnementaux et sociaux (coûts cachés) de notre alimentation.
- ✦ Un renforcement des liens entre agricultures et territoires : circuits courts et de proximité, reterritorialisation de systèmes alimentaires écologiques et rémunérateurs, Projets Alimentaires Territorialisés...
- ✦ Une éducation à l'alimentation et une implication citoyenne.

Un « Plan Alimentaire Nouvelle-Aquitaine 2050 » permettrait de modéliser l'orientation agricole du territoire dans sa diversité.

UN NOUVEAU PACTE SOCIAL ENTRE AGRICULTEURS ET SOCIÉTÉ

Un « Nouveau Pacte Social » est proposé qui s'appuie sur deux fondamentaux : penser l'agriculture au regard de ce qui est sa vocation première (l'alimentation), et faire des territoires le lieu privilégié de rencontre entre agriculture et alimentation. Il doit permettre de « Changer avec » la profession agricole, et non pas de « Changer contre ». Il se décline en plusieurs axes et un projet concret :

- ✦ Faire de l'alimentation un bien commun, et prôner le droit à l'alimentation comme un droit humain fondamental et comme préalable à toute réflexion visant à poser les bases d'un changement de modèle agricole et alimentaire.
- ✦ Expérimenter la Sécurité Sociale Alimentaire sur le territoire régional qui doit être la traduction concrète de l'organisation du droit à l'alimentation.
- ✦ Mieux organiser la mise en marché des produits alimentaires, et mieux rémunérer les producteurs de notre région.
- ✦ Renforcer la vitalité des territoires (par un soutien accru à l'emploi), le lien entre l'alimentation et les territoires (au travers, en particulier, du développement de projets alimentaires territoriaux), mieux organiser la maîtrise du foncier.
- ✦ Mettre en place une gouvernance plus ouverte : si l'évolution des agricultures relève d'une responsabilité collective, il est nécessaire d'associer l'ensemble des acteurs concernés dans tous les domaines qui concernent la société. Pour atteindre ces objectifs, il serait utile de s'inspirer des voies proposées par les structures relevant de l'économie sociale et solidaire.
- ✦ Définir et mettre en œuvre un Plan Alimentaire Nouvelle-Aquitaine 2050.

Le CESER propose également de mesurer autrement les changements et la bifurcation avec une nouvelle grille d'indicateurs d'évaluation des systèmes agricoles. Ces nouveaux indicateurs dessinent au final les objectifs d'une réelle évolution des agricultures qui répondent aux transitions en cours : comment réconcilier les « performances » économiques et écologiques de l'agriculture ?

Ce document est un condensé du rapport dont la version intégrale est accessible sur le site du CESER www.ceser-nouvelle-aquitaine.fr ou en version éditée sur simple demande à contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr